52me Année — Nouvelle série — N° 25 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 3 francs 6 Juillet 1946.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an, 135 francs
C. C. P. Marseille 156-36
Téléphone 1.48

Administration-Rédaction :
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 8 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

La « Partie d'Osselets » d'une enfance lointaine

sur notre ancienne Place — au coin de la fontaine
Quand les faisaient sauter de jolis petits doigts, 1 par 1, 2 par 2 et même 3 par 3...

...Etait sage comme une image, le « petit Paul Arène » dans ses toutes premières années d'enfance, en attendant de galopiner bientôt et de « débarouiller » aussi à travers les andrônes dans ses turbulentes espiègleries si bien décrites au livre de Jean des Figues !... Et il jouait alors auparavant, ce petit modèle et sur les 3 marches de pierre grise de sa maison natale, disparue dans le désastre de Sisteron et non pas aux billes, à la chinche ou aux escabutes mais à d'innocentes parties d'Osselets, car il était, parait-il, d'une extraordinaire adresse pour les râtisser d'un seul coup !...

Des parties d'osselets, me direz-vous ! un amusement de petites filles comme le jeu de grâces et le volant à la raquette. Et vous me croirez ou non, mais c'est un souvenir d'une certaine grâce attendrissante en effet, qui vient s'entremêler au fond de ma mémoire ! Et quelle était donc la partenaire du petit Paul Arène au jeu des Osselets ? ? La fin de mon histoire du Mercredi des Cendres va vous l'apprendre, je le crois, et je n'inventerai rien, je vous l'assure !...

J'étais moi-même tout bambin et un élève de ce collège Stanislas, si huppé, où je compte vous conduire la prochaine fois pour vous parler d'un autre « chenapan » qui m'avait baptisé « Sisterougg » et qui 3 ou 4 ans après devait encore pousser ce triomphal cri de guerre, en plein Café de Madrid et devant Paul Arène au comble de l'ahurissement ! Et vous verrez que vous ne perdrez rien pour attendre et ce fut là un autre fameux Mercredi de sortie et plus extraordinaire que le premier.

Ma mère avait donc profité de ce jour de congé des Cendres pour me faire accomplir comme un petit garçon bien élevé, mes devoirs religieux et nous venions de recevoir le signe traditionnel de la pénitence et de nos humilités, avec la petite pincée rituelle, humide et symbolique du mémento « quia pulvis ès » lorsque, brusquement, nous nous croisâmes, avec Paul Arène, auprès de ce petit tambour intérieur de l'entrée de l'Eglise Saint-Germain des Prés, avec ses portes à vitraux grillagés ! C'était vraiment un endroit rêvé que cette sorte de «Déambulatoire» pour engager la conversation et sur cette édifiante cérémonie à laquelle semblait devoir prendre part le nouvel arrivant !

Paul Arène en train de venir faire ses Dévotions ! ma mère n'en croyait pas ses yeux ! mais voici qu'ils s'étaient salués, qu'ils s'étaient reconnus tous les deux, et comme des amis d'enfance sont heureux de se retrouver ! N'étaient-ils pas du même âge ? et vous l'avez deviné, n'avaient-ils pas joué ensemble aux osselets, sur la Place aux Platanes !...

En croisant ses regards avec Paul Arène, ma mère avait eu le temps de me donner un petit coup de coude significatif et avertisseur pour me faire reboutonner mes gants d'uniforme en belle peau de daim blanc !

Veux-tu bien tirer ta veste et t'ajuster ta tunique, m'avait-elle dit précipitamment et à voix basse ! Et tâche de nous faire honneur ! Et je me sanglais dans mon uniforme couleur bleu de Roy et cette ancienne tunique de Stanislas au petit col montant de palmes entrelacées aux petits becs dorés !...

Tu vois ce « Monsieur » avait-elle repris dans ces précautions si maternelles ! Il faut le saluer toi-même et enlever devant lui ton képi de collégien ! C'est Paul Arène ! c'est le Poète de Sisteron ! Tiens-toi comme il faut et qu'il n'ait pas surtout une trop mauvaise idée de tes futurs mérites !...

A 10 ans, je ne savais pas très bien ce que c'était un Poète, mais je devais, plus tard, m'en douter !

Je saluais donc avec un peu de gaucherie rougissante et une timidité embarassée, le Poète de Sisteron qui nous avait du reste prévenu car il s'était incliné le premier avec politesse, avec une aisance parfaite et un impeccable usage du monde et je dois dire qu'il s'était incliné avec une double nuance respectueuse et familière devant sa partenaire du jeu des osselets, la petite fille rieuse et gaie qui le gagnait à chaque fois et la petite compagne qu'il avait connue sur la grande place et presque dans cet ancien « Capharnaum » qu'était le magasin de Poteries de la bonne mère Lagrange, l'épouse corpulente du digne Louiset, le tambour de ville, et qui vendait là ses tianes, ses assiettes et ses cruchettes aux rebords vernissés, tout comme un peu plus tard la célèbre «galine» et presque au même endroit !...

Et Paul Arène qui était la finesse même s'était bien vite rendu compte de la surprise et de l'étonnement de ma mère de le rencontrer le jour des Cendres en pareil lieu et avant d'évoquer leurs charmants souvenirs de leur prime enfance, il avait repris en souriant :

Ne vous étonnez pas, Madame, de voir Paul Arène sortir tête nue d'une Eglise ! J'y viens quelquefois et je ne m'en cache pas, et ne serait-ce que pour me la rappeler, notre sombre et majestueuse Cathédrale au grand vaisseau de porphyre noir ! et je vous y ai vue, sous les voiles blancs des Premières Communiantes et lorsque je portais moi-même au bras les franges immaculées ! Puis voyant que je continuais à me tenir bouche bée devant lui et que je m'escrimais en outre et en pure perte à vouloir effacer de mon front la tache indélibile et la petite pincée de cendre dont j'avais été à l'instant marqué, car je me la frottais désespérément comme avec un peu de honte, et frotte que tu frotteras !

Voilà un petit garçon, me dit-il, en me tapotant la joue, qui mérite une semonce et un semblant de gronderie un petit garçon qui se donne bien de la peine pour faire disparaître ce bout de tâche originelle que nous devrions tous conserver avec soin ! à fin de nous rappeler le peu que nous sommes sur cette terre, et puis se retournant vers moi et en étendant de son coup de pouce mon petit emplâtre frontal :

As-tu bien compris, tout à l'heure, mon enfant, ce que t'a dit le ministre de Dieu, avec sa phrase sacramentelle transmise par les siècles : Mémento ! quia pulvis ès ! garde au contraire toujours imprimée sur toi cette marque éternelle et reste toujours fortifié pour le reste de ta vie de cette onction première qui nous annonce déjà la suivante, la dernière et la plus extrême, celle que l'on nous l'apporte au lit de notre mort. Administre-le toi ce premier sacrement que doivent sans exception recevoir tous les hommes, le sacrement de notre mystérieuse et si décevante destinée, car c'est celà, vois-tu, que nous signifie la Cendre baptismale et qui vient s'ajouter à l'eau lustrale du baptême et peut-être qu'à la nouvelle Aurore de la 20e année, peut-être qu'avec la même componction et la même piété, tu l'accepteras toi aussi, cet autre signe des élus de la Sainte Phalange et de ceux qui se croient appelés, enrolés au service des muses divines, le signe indélubile et mystique du Sacerdoce et de l'Apostolat et qui nous désigne pour cette autre croisade et nous marque pour les Eternités, de l'empreinte invisible : Tu es Sacerdos et poétus quoqué in Eternum ! Ego sum !... Ego... sum !...

H. A. S.

Chronique Musicale

Rien de plus accessible pour vous chers amis, que la charmante forme « Rondo ». C'était à l'origine une œuvre pour voix (le «Rondo» cher à nos Troubadours) et construite sur le très simple modèle de la chanson, deux ou plusieurs couplets séparés par l'apparition régulière d'un refrain toujours semblable. Ces petites pièces de caractère gracieux, de proportions moyennes, étaient interprétées par les chanteurs errants s'accompagnant eux-mêmes sur le luth ou sur de petites harpes portatives.

Sentimentales et douces, leur allure simplette, leur plan très clair, la facilité de retenir un refrain redit plusieurs fois, ont de tous temps, séduit les musiciens. En effet, si de nos jours, dans le domaine de la musique sérieuse, les auteurs modernes ont, vocalement au moins, à peu près abandonné cette forme, les compositeurs de musique légère lui restent obstinément fidèles. Les plus discutables comme les meilleures de leurs œuvres, du « Petit Vin Blanc » à « Nuages » ou à « Banco » vous offrent, chers amis, des exemples de la forme Rondo.

Quelle faveur connut le « Rondo » dans son état d'œuvre vocale, comment en devenant une pièce instrumentale il s'est adapté à ses nouvelles destinées et quel rôle lui ont, sous ce dernier aspect, dévolu les grands maîtres, c'est ce que nous verrons ensemble dans 15 jours.

Henriette BONTOUX.

CARESSE ET BAISER

La caresse s'argente et le baiser se dore
Comme en ces clairs moments où commence le jour.
L'on donne une caresse, à l'aube de l'amour,
Et l'on donne un baiser quand brille son aurore.

L'une c'est un œillet tremblant qui vient d'éclore,
L'autre, une rose ou pend un frelon tiède et lourd.
La caresse s'argente et le baiser se dore
Comme en ces clairs moments où commence le jour.

La caresse est un Chérubin, timide encore,
Qui susurre et module, en Avril, tour à tour,
Mais le brulant baiser est comme un troubadour
Qui chante au ciel de Mai le feu qui le dévore...
La caresse s'argente et le baiser se dore.

13 Juin 1946. **Georges GEMINARD.**

SISTERON
PORTE DE LA PROVENCE

ERRATUM

J'ai sur la conscience un enterrement de 1re classe et comme je ne veux pas être accusé par la maison de Bouriol de concurrence déloyale ni faire à mes lecteurs nulle peine, même légère, je tiens à me justifier. J'avais écrit : « Jean Louis Vaudoyer » et on me fait dire « feu Louis Vaudoyer ». Pour mon plaisir personnel et pour l'agrément de tous les lettrés, l'ancien Directeur de la Comédie Française et le délicat auteur des « Beautés de la Provence » est encore bien vivant et je tiens même à lui souhaiter de longs jours.

Ceci est en même temps un témoignage de sympathie et un repentir.

V...

LETTRE OUVERTE

à mon ami TITIN BRISEMOTTE

Marseille, le 1er Juillet 1946.

Mon bien cher Titin,

Il me plait de te faire remarquer que mes pronostics de ma lettre du 16-6 vont se réaliser. Nos Constituants sont décidés à nous refaire une bonne constitution et dare-dare on votera à la rentrée, vers le 15 Octobre, du moins c'est promis, espérons que ce ne sera pas promesse d'ivrogne. J'aurai donc gagné le saucisson de chez... chose.

Ce matin, en me réveillant, à l'aurore, j'ai jeté, autour de moi, un regard étonné et rassuré tout à la fois. J'étais encore vivant et rien n'avait bougé dans ma chambre. Ma lampe veilleuse continuait à jeter sur les choses son regard clignotant et bonasse.

Je n'avais pas été transporté, pendant la nuit, « ex abrupto » dans la lune. Etant donné l'annonce, entourée de tout le tralala publicitaire, de l'envoi de la Bombe Atomique à Bikini, beaucoup de gens avaient fini par être suggestionnés et certains ont attendu jusqu'à minuit pour se coucher. Pour moi, je me suis mis au lit comme d'habitude, en me disant : Ce qui pourrait t'arriver de plus heureux, çà serait de te réveiller dans un autre monde où on doit être certainement plus heureux que sur la Terre transformée en maison de fous, dans laquelle on aurait passé la camisole de force aux docteurs et aux infirmiers et laissé les malades en liberté.

Toutefois, dès le réveil, mon premier souci fut d'ouvrir ma radio et je fus renseigné tout de suite. L'atol de Bikini était toujours en place, les palmiers dressaient toujours vers le ciel immuable leur tête superbe, un peu roussie, peut-être, comme une élégante après un bain de soleil, le bâteau-cuirassé-cible avait été manqué, ce qui n'étonnera pas nos compatriotes, un croiseur, plus loin, avait été touché et quelques bâteaux de moindre importance endommagés, la terre tournait toujours sur son axe, la bombe qui devait faire un trou dans la mer n'avait fait, en somme, qu'un simple pet dans l'eau. Merci mon Dieu, pour ceux qui n'avaient pas souscrit un voyage à la Lune !

Tu me diras que çà vaut mieux comme çà, que cette bombe était purement diplomatique, peut-être bien, c'est tout de même honteux qu'on ne pense jamais qu'à détruire. L'homme est un loup pour l'homme.

Eh bien, moi, Titin, si j'avais l'autorité suffisante, pendant un certain temps, je décrèterais ce qui suit :

Art. 1. — Tous les savants convaincus de rechercher ou d'avoir découvert des produits ou des outils destinés à la destruction de l'homme (femmes comprises) seront détruits par le genre de mort qu'ils destinaient à leurs semblables.

Art. 2. — Toutes les formules, tous les engins susceptibles de nuire à

Les Fêtes à Sisteron

C'est ce soir Samedi 6 Juilllet, que commenceront à Sisteron les réjouissances du grand évènement sportif de la saison. Ces réjouissances débuteront par un Grand Bal en plein air.

Les organisateurs font leur dernière mise au point. Les forains montent leur métier et c'est à une fête sans précédent que nous assisterons avec un programme encore jamais atteint.

La demi-finale du Championnat de France Cycliste aurait suffi à corser la fête. A côté de celà, une manifestation sportive, avec l'aide du Sou des Ecoles Laïques, doit mener à Sisteron la foule des grands jours.

Le Comité de la Pédale Sisteronnaise qui organise ces fêtes, adresse dès à présent ses vifs remerciements à la Municipalité qui nous aide de son mieux selon ses possibilités. A tous les commerçants qui nous ont offert une aide financière : Hôtel des Acacias 500 frs ; Hôtel du Cours 500 frs ; Hôtel du Tivoli 500 frs ; Touring-Hôtel 500 frs ; Café National 500 frs ; Café de Provence 500 frs ; Bar Léon 500 frs ; Hôtel de la Poste 200 frs ; Café du Commerce 200 frs ; Hostellerie 300 frs ; à tous ces généreux donateurs, notre Comité dit bien merci.

A noter que la musique des « Touristes des Alpes » a offert son concours pour un apéritif concert rue de Provence, à la présentation des champions.

Ces manifestations sont placées sous la présidence d'honneur de M. le Préfet des Basses-Alpes, M. le Maire de Sisteron, M. Garagnon, représentant le Ministre des sports, M. Joinard, président général de la F. F. C. et M. Carlon, président régional de la F.F.C. et président d'honneur de la P. S.

Le Comité qui est assuré d'un plein succès, garanti à tous, pour ce déplacement dans notre cité, bonne réjouissance, bon accueil, bonne table et bon logis.

VILLE DE SISTERON

MANIFESTATIONS SPORTIVES
de la Pédale Sisteronnaise
sous la présidence de M. le Préfet de M. Garagnon, représentant le Ministre des sports ; M. Joinard, président général de la F. F. C.
et Journée Laïque des 6 et 7 Juillet

Dimanche 7 Juillet, à 13 h. 45, sur la Place du Tivoli : Mouvements de Gymnastique ; à 14 heures, défilé en ville des enfants des écoles ; à 14 h. 20, dépôt de gerbes de fleurs au monument aux morts ; à 14 h. 30 départ de la demi-finale du Championnat de France Cycliste sur route à 15 h., ouverture de l'exposition des travaux d'élèves à l'école maternelle ; à 15 h. 30, course des non licenciés ; à 16 h., goûter offert aux enfants des écoles ; à 18 h., arrivée du Championnat de France ; à 19 h., rue de Provence, Apéritif-Concert par les « Touristes des Alpes » ; à 21 heures, Grand Bal avec le Jazz de Manosque.

Le Comité décline toute responsabilité en cas d'accident.

Le Comité.

—:—

VILLE DE SISTERON

FETES des 13, 14 et 15 Juillet 1946

Samedi 13, à 21 h. 30, Grand Concert Musical, donné par les « Touristes des Alpes » sur la Place de la Mairie.

Dimanche 14, à 9 heures : Grand Concours de Boules doté de 5.000 frs de prix ; à 14 h. 30, Course de Bicyclettes, organisée par la Pédale Sisteronnaise, pour les non-licenciés ; à 17 heures, sur le Stade, Feu d'artifice Japonais ; à 21 heures 30, sur le pré de Foire, Feu d'Artifice ; à 22 h. 30, rue de Provence, Grand Bal desservi par l'orchestre « Manosque-Jazz ».

Lundi 15, tenue de l'importante Foire.

Le Comité décline toute responsabilité en cas d'accident.

Le Maire : E. PARET.
P. le Comité : P. MICHEL.

© VILLE DE SISTERON

l'humanité seront détruits immédiatement sous peine de suppression de la vie jusqu'à ce que mort s'en suive.

Art. 3. — Les gardes champêtres sont chargés de l'exécution du présent décret et seront, à cet effet, munis de bombes atomiques avec cran de sureté. Signé : Ugène, ministre de la Sureté Nationale — car c'est Ugène qui m'a inspiré ce décret, il est là, à côté de moi, avec Toine.

Oui, mon cher Titin, si l'on veut sauver l'humanité du désastre total, il faudra en venir à des mesures draconiennes, il faudra rendre responsables, non seulement les savants homicides, mais encore les dirigeants des peuples, fauteurs de guerres.

Mais nous n'en sommes pas encore là, hélas ! Le procès de Nuremberg dure toujours et finira en queue de poisson, sans doute, et les alliés persistent à marchander à la France, toujours envahie, les légitimes mesures de sécurité les plus élémentaires. Eh ! eh ! si la France venait à être trop forte ! !

Que c'est triste, Titin, que c'est triste !

Dis, Titin, Toine essaie de me faire rire en me contant une histoire de Tende et de Brigue... non, pas aujourd'hui, Toine, je n'ai pas envie de rire !

Que veux-tu Titin, je suis déçu ! j'aurai voulu m'éveiller dans la lune !

Je t'embrasse malgré tout, Titin, et à bientôt.

Louis SIGNORET.

LES BONS DE LA LIBÉRATION
A
INTÉRÊT PROGRESSIF
sont exempts de
tous impôts sur le revenu

CHRONIQUE LOCALE

ECHOS. — La publication, dans le dernier numéro de « Sisteron-Journal » du plan d'urbanisme de notre ville a suscité de nombreux commentaires pour ou contre, dans les milieux commerçants et particuliers. Des arguments divers se sont élevés pour telle ou telle vôie de dégagement, tandis que d'autres contribuables ne parlent pas moins de faire une pétition protestataire contre le projet adopté en mairie. Certains auraient désiré qu'un référendum soit fait parmi la population. Notre sentiment a été demandé.

Nous ne pouvons, à notre avis, prendre fait et cause pour tel ou tel projet. Nous avons publié le projet central d'urbanisme en toute objectivité et à titre documentaire.

Nos édiles ont jugé, en pleine connaissance de cause, par 9 voix pour contre 7 abstentions dans l'intérêt de Sisteron le projet de tunnel, parce que moins couteux que les autres et parce que, aussi, d'exécution plus immédiate. Il reste à ceux qui sont mécontents la ressource d'assouvir leur mécontentement aux élections municipales prochaines, comme il appartient à ceux qui approuvent le projet de prouver leur satisfaction.

AVIS. — Le Maire informe les sinistrés de Sisteron que toutes les déclarations de sinistres doivent être déposées avant le 31 Juillet 1946 sous peine de forclusion.

Les imprimés nécessaires pour ces déclarations sont en dépôt à la Mairie, à l'Association des Sinistrés et au Service de la Reconstruction.

CHAUSSURES. — Les personnes dont les noms suivent et qui ne sont pas encore venues retirer leurs bons sont avisées que passé le 10 Juillet leurs bons seront annulés irrémédiablement. Amic Robert, Calvi Marie-Thérèse, Di Ciocio Victor, Gallego Isabelle, Imbert Elise, Michelis Marie, Laugier Pierre.

Journée Laïque du 7 Juillet. — Nos écoles publiques, sous l'égide de la Municipalité et avec l'aide du Collège Moderne de Jeunes Filles, du Collège Paul Arène, du Centre Ménager, de la Société du Sou des Ecoles Laïques, du Comité de Vigilance de Parents d'Elèves, de la Pédale Sisteronnaise, de l'Union des Femmes Françaises, organisent une grande manifestation laïque.

Malgré une journée très chargée au point de vue sportif et grâce à l'amabilité du dévoué président de la Pédale, le programme élaboré pourra se dérouler normalement.

Tout d'abord, on pourra voir évoluer sur la Place du Tivoli, un groupe de 18 élèves sous l'habile direction de M. Trémelat, puis suivra un défilé des enfants de nos nos établissements scolaires. Ce défilé se rendra au Monument aux Morts déser des fleurs et rendre un pieux hommage à ceux qui sont morts pour que vive heureuse et libre toute cette belle jeunesse.

Après le départ de la grande course cycliste aura lieu l'ouverture de l'exposition des travaux d'élèves.

Et à 16 heures, goûter en plein air.

Là, nous devons remercier tout particulièrement ceux qui par leur geste généreux permettent d'offrir ce goûter à nos enfants: la Municipalité la Pédale Sisteronnaise, le Sou des Ecoles Laïques, la Caisse d'Epargne la Ligue des Droits de l'homme et surtout l'Union des Femmes Françaises à qui on ne fait jamais appel en vain. Merci à tous. Ainsi nos enfants pourront clore dignement l'année et ne plus penser qu'à « l'ouverture » des grandes vacances.

IMPOSITIONS EN ŒUFS. — Les propriétaires de poules sont tenus de livrer au Ravitaillement Général par l'intermédiaire des ramasseurs officiels, avant le 1er Octobre 1946, le tiers de l'imposition de 1945.

Docteur de Garde. — Demain Dimanche, Docteur André, rue Droite.

Pharmacie de Garde. — Demain Dimanche, Pharmacie Charpenel, rue de Provence.

On réclame. — A la veille du 15 Août 1944 existait encore une boîte à lettres à côté de l'immeuble de M. Paret, sur la Place de la Mairie. Le jour du bombardement cette boite a été volatisée, depuis elle n'a pas été remplacée.

Serait-ce trop demander à l'administration des Postes de vouloir bien rétablir cette boite postale en la fixant à l'immeuble de M. Suquet. On sait que cette petite boite rendrait de signalés services aux contribuables de la Place, de la Rue Droite du bas Bourg-Reynaud et enfin à tous ceux qui en feraient usage.

BLEUET DE FRANCE. — La Journée Nationale du « Bleuet de France » organisée sous les auspices du Ministère des Anciens Combattants, aura lieu cette année le 14 Juillet prochain, jour de la Fête Nationale.

Dans toutes les communes du département les insignes seront vendues sous le patronage de MM. les Sous-Préfets, MM. les Maires et présidents des Associations des Anciens Combattants, des représentants des cours du personnel enseignant et des autorités écclésiastiques, avec le concours des chefs locaux des mouvements de jeunesse et des sports.

Le produit de la vente et des diverses manifestations sera centralisé par la Préfecture (Office Départemental des Mutilés) au bénéfice exclusif des Ascendants, Veuves et Orphelins des deux guerres.

Tous nos concitoyens voudront bien réserver le meilleur accueil aux vendeurs et vendeuses. Ils contribueront ainsi au plein succès d'une œuvre d'un intérêt National et Social indiscutable.

AVIS

M. PEROTTO informe le public qu'il vient de prendre la direction de l'Hostellerie Provençale. Les clients trouveront bon accueil et bonne table.

ELECTIONS à la Chambre des Métiers. — Il est rappelé aux artisans-maîtres et aux artisans-compagnons que les élections pour la désignation des membres de la Chambre des Métiers des Basses-Alpes auront lieu demain Dimanche 7 Juillet 1946. En ce qui concerne le canton de Sisteron le bureau de vote sera ouvert à la Mairie de Sisteron, salle du rez-de-chaussée, de 8 à 16 heures.

Nos Compatriotes. — Nous sommes heureux de signaler à nos lecteurs les succès obtenus par nos jeunes compatriotes : Vézian Raymond, Jacques Bonfort de Laidet, Pierre Daydé, Raymond Achard et Max Weill, à l'écrit devant la Faculté de Droit d'Aix.

Nous adressons à ces lauréats, ainsi qu'à leurs parents, toutes nos félicitations.

Collège Moderne de Jeunes Filles. — Résultats obtenus à l'examen du Brevet Elémentaire : présentées 12 ; reçues : Mlles Bardonnenche Aimée, Blanc Arlette, Blanc Jeanine, Calcia Rosette, Garcin Yvonne, Eysseric Hélène, Julien Raymonde, Latil Solange, Pascal Germaine et Plendoux Simone.

Résultats obtenus au Brevet d'Enseignement primaire supérieur : présentées 12 ; reçues : Mlles Bardonnenche Aimée, Blanc Arlette, Blanc Jeanine, Calcia Rosette, Eysseric Hélène, Garcin Yvonne, Julien Raymonde, Latil Solange, Orcière Arlette, Pascal Germaine, Plendoux Simone.

Engrais Phosphatés. — M. le Préfet des Basses-Alpes ayant été informé par M. le Directeur des Services Agricoles et par la Confédération Générale de l'Agriculture que le phosphate moulu ne convenait pas au département, est intervenu auprès de M. le Ministre de l'Agriculture. A la suite de cette information M. le Ministre de l'Agriculture a adressé à M. le Préfet des Basses-Alpes la lettre suivante :

« J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre télégramme du 29 Mai. Bonne note est prise au point de vue exprimé quant aux contre-indications à l'emploi du phosphate moulu dans votre département.

« En raison de l'impossibilité actuelle de faire mettre à la disposition de votre département le tonnage de superphosphates que vous demandez, j'invite le Groupement de l'Industrie des engrais composés (groupement A) à faire livrer aux Basses-Alpes un contingent complémentaire de 500 tonnes d'engrais composés. »

ORDINATION SACERDOTALE. — Le Dimanche 7 Juillet, à 9 h. 30, M. l'abbé Jean Plume, d'une famille bien Sisteronnaise, sera fait prêtre dans l'Eglise-Cathédrale de Sisteron par Monseigneur Jorcin, évêque de Digne. A cette occasion, très belle cérémonie tout à fait spéciale, chants lithurgiques et chœurs exécutés par les élèves du Petit Séminaire et par la chorale paroissiale.

Allo ! Allo ! ici 178
AUTOS — MOTOS — VELOS
MACHINES A COUDRE
Atelier de Mécanique Générale
Pour tous travaux de réparation de construction et de transformation
Allez chez...
ROME
Rue Saunerie — SISTERON

Spectacles de la Semaine :
Variétés-Cinéma : Ce soir à 21 h., demain matinée et soirée : deux films
DROLE DE ROBINET, avec Charlot et Ivan Mosjoukine dans
LA MILLE ET DEUXIEME NUIT
Actualités — Documentaire
Casino-Cinéma — Documentaire — Actualités et le grand film
AU SON DES GUITARES

Avis d'Adjudication. — Le Capitaine Cabrol, commandant le dépôt de P.G. N° 157, fait connaître qu'une adjudication restreinte pour la passation d'un marché pour la fourniture des légumes verts et pommes de terre aura lieu le Jeudi 11 Juillet 1946 à 14 heures au camp du Tivoli.

Les personnes susceptibles de soumissionner sont invitées à se présenter au Camp du Tivoli avant la date fixée pour prendre connaissance des conditions à remplir pour prendre part à cette adjudication.

ETAT-CIVIL

du 28 Juin au 5 Juillet 1946

NAISSANCES

Maurice André Lucien Brémond, quartier de la Bousquette. — Michelle Francine Arêty Frango, avenue de la gare. — Camille Arthur Gabriel Martel, avenue de la gare. — Annie Andrée Bernard, avenue de la gare.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Pierre Eugène Augustin Caudrillier, rédacteur au Ministère de l'Education Nationale, domicilié à Paris et Marie Madeleine Charlotte Marthe Ranque, sans profession, domiciliée à Marseille, en résidence à Sisteron. — Jean Charles Joseph Niel, docteur en médecine et Anne Marie Domnine Bonfort, sans profession, domiciliés à Sisteron. — Gabriel Domnin Bonfort, agronome, domicilié à Sisteron et Josette Monique Pavillon, sans profession, domiciliée à Nyon (Suisse).

DÉCÈS

François Fortuné Emile Crémazy, 65 ans, avenue de la gare. — Maurice André Lucien Brémond, quartier de la Bousquette.

LOCATION D'AUTOS
Toutes Directions
Voiture pour Malade
Raoul ALLÈGRE
31, Rue Saunerie — SISTERON
Téléphone 167

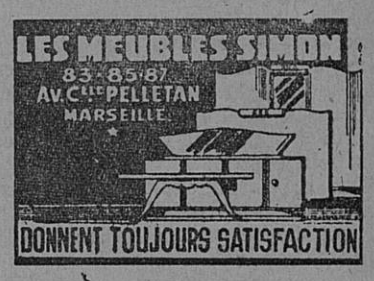

Ford
Camions disponibles
Pour tous renseignements s'adresser
GARAGE MODERNE
Francis JOURDAN
Avenue de la Gare — SISTERON

Etude de Me BUES Guillaume
Notaire à SISTERON

VENTE
de Fonds de Commerce

DEUXIÈME INSERTION

Suivant acte reçu par Me Guillaume BUES, notaire à SISTERON, le quinze Juin mil neuf cent quarante six,

Monsieur Henri Louis FENOGLIETTO et Madame Claire Pauline IMBERT, son épouse, tous deux limonadiers à SISTERON,

Ont vendu à Madame Juliette Denise GONDRAN, épouse de Monsieur Pierre Jules Philogène GIRAUD, Monsieur Fortuné Auguste AMAYENC et Monsieur Gaston Marius Ernest ROCHE, demeurant tous à Forcalquier, le fonds de Commerce de Café, dénommé

Café de Provence

exploité à SISTERON, Rue de Provence, numéro 9.

Les oppositions, s'il y a lieu, sont reçues jusqu'au vingtième jour, après la présente publication, à SISTERON, en l'étude de Me BUES, Notaire, domicile élu.

L'insertion au *Bulletin Officiel des Ventes et Cessions de Fonds de Commerce* a eu lieu dans le numéro du trois Juillet courant.

POUR DEUXIÈME INSERTION
BUES, NOTAIRE

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

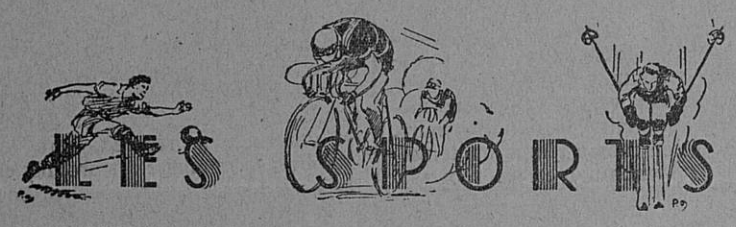

DIMANCHE 7 JUILLET

CHAMPIONNAT DE PROVENCE
DEMI-FINALE DU
CHAMPIONNAT DE FRANCE
SUR ROUTE

C'est demain Dimanche, à 14 h. 30, que le départ de la Demi-Finale Championnat de France Cycliste sur route sera donné.

A cette course, cinq départements seront représentés : Alpes-Maritimes, Var, Vaucluse, Bouches-du-Rhône et Basses-Alpes.

10.000 francs de primes seront distribués sur le parcours et à l'arrivée.

L'itinéraire est le suivant : Sisteron, Ribiers, Laragne, Mison, Sisteron ,Château-Arnoux, Saint-Auban, Peyruis, La Brillane, Oraison (contrôle fixe), Les Mées, Malijai, Château-Arnoux, Sisteron (arrivée hôtel tel du Cours).

Cette manifestation est organisée par la Pédale Sisteronnaise et sera présidée par M. le Préfet des Basses-Alpes.

—:—

Deux jours nous séparent de la plus grande compétition cycliste disputée dans notre région qui comprend les Bouches-du-Rhône, le Var le Vaucluse, les Alpes-Maritimes et Basses-Alpes.

Nous donnons ci-dessous la liste des engagés principaux car les clubs se réservent dans un mutisme de la dernière heure. C'est ainsi que le Vélo-Club de Saint-Just de Marseille annonce Squillante, Bonnet Henri et Jean, Barbaroux, Brambil, etc... La Pédale Joyeuse Marchi, Davero, Magneto, Rouchet, etc... La Pédale du Las de Toulon Chardonnet Louis et une équipe du Vélo Sport Hyérois avec Hermieu, Verzelo, Battaglione, etc... Le Vélo Club Manosquin avec Bouffier, Blanc, Reynier, etc... La Pédale Sisteronnaise avec Chastel, Massot, les frères Léone, etc... Le C. A. Dignois avec Milési, l'Amical Club d'Oraison avec Tardieu, et les engagements continuent.

La lutte sera dure car le vainqueur sera Champion de Provence indépendant et deviendra aspirant. Celui qui sera champion Dimanche a le plus bel avenir. C'est non seulement le titre, mais la course à laquelle nous assisterons Dimanche qui peut décider de la vie d'un coureur.

La course sera d'autant plus acharnée que presque toutes les localités traversées ont versé de nombreuses primes et celà est susceptible à des échappées ou regroupements. Une arrivée au sprint de 15 à 20 coureurs ne surprendrait personne, à moins d'une surprise des hommes que chaque club tient encore caché.

Des primes se partagent déjà comme suit :

La Pédale Sisteronnaise offre 1.000 francs au vainqueur, 500 francs au premier de chaque département qui ira disputer la finale à Paris ; Laragne distribuera 3.000 francs de primes ; Saint-Auban 1.000 ; Ribiers 200 ; Dabisse 250 ; Oraison 1.000. Les autres localités traversées nous ont promis des primes mais ne les ont pas encore versées officiellement.

Nous recommandons au public de veiller à la plus grande prudence sur tout le parcours, de tenir les chiens en laisse, de garder les enfants, d'encourager les coureurs, de ne rien donner à boire aux coureurs dans des verres susceptibles de provoquer des accidents.

—:—

A Thomas LEONE, de Sisteron
le Grand Prix de Château-Arnoux

Le Grand Prix de Château-Arnoux s'est courru de belle façon et les Côtes de Saint-Auban, du Barasson et du Jaz ont fait une sélection parmi les nombreux partants. Notons la belle course de Milési ainsi que la bonne tenue de Chastel.

Voici le classement : 1 Léone Thomas (les 70 kms en 2 h. 48) ; 2 Léone Antoine ; 3 Chastel ; 4 Léone Joseph ; 5 Massot ; 6 Bouffier ; 7 Blanc ; 8 Milési.

—:—

MARIO, de Sisteron
enlève le Grand Prix des Jeunes
à Château-Arnoux

Le Grand Prix des Jeunes fut une excellente course pour nos débutants.

Le public se trouva enchanté et récompensa les coureurs par de nombreuses primes. A noter un accident malheureux survenu à Dacosta et la belle tenue de Sénéquier et Tourniaire.

Voici le classement : 1 Mario (les 35 kms en 1 h. 12 ; 2 Sénéquier ; 3 Tourniaire.

Pour ces deux courses le service d'ordre fut parfait. — L'organisation était assurée par la Pédale Sisteronnaise.

Un Véhicule payé comptant, c'est un Capital employé
Acheté à crédit, il se paye en roulant, c'est un Capital créé...
Un seul organisme dans le Sud-Est répond dans un délai record paye instantanément n'importe quelle somme :
LA SOCIETE FINANCIERE AUTOMOBILE
49, Avenue Alsace-Lorraine à GRENOBLE
La S.F.A. vous offre quelque chose de neuf :
Vendre à crédit en province aussi facilement qu'à Paris.
Agents pour les Basses-Alpes :
ALLEGRE & CHASTEL, 1, Place de l'Horloge, SISTERON - Tél. 205
Bureaux fermés du 16 au 31 Juillet — Congé annuel.

© VILLE DE SISTERON